



COMMUNIQUÉ

Le Comité Technique du Ministère de la Justice boycotté !

Le Comité Technique Ministériel du Ministère de la Justice, présidé par la garde des Sceaux, Nicole BELLOUBET, ne se tiendra pas ce mardi 24 octobre 2017 !...

Pourquoi ?... Parce que tant sur le fond que sur la forme, l'Élysée, le gouvernement et en déclinaison ce ministère et ses directions, ne respectent pas les Fonctionnaires et leurs représentants !...

Sur le plan interministériel, le rendez-vous salarial du 16 octobre n'a abouti à aucune amélioration des rémunérations pour l'année 2017, ni pour l'année 2018. Le PPCR sera même décalé d'une année (*avec une année blanche en 2018*) !... Pire, le salaire des Agents baissera le 1er janvier prochain en raison de la hausse des cotisations retraites de 0,27%, du gel de la valeur du point d'indice et du rétablissement de la journée de carence !...

Ainsi, les éléments de présentation budgétaire annoncés avec force le 27 septembre dernier par la ministre de la Justice, sont depuis la mi-octobre contredits par le ministre de l'Action et des Comptes publics. S'agissant de la hausse de la CSG, pour les Fonctionnaires aucun rattrapage de pouvoir d'achat n'est mis en place, malgré les promesses du candidat E. Macron.

Sur quelles bases peut-on travailler quand, dans la feuille de route du gouvernement, il n'apparaît plus qu'une volonté de stigmatiser les Fonctionnaires ?

Sur le plan ministériel, la méthode appliquée est la même !... La garde des Sceaux nous propose un dialogue sous la forme d'un monologue dirigé par l'Élysée et Matignon, où tout est déjà défini préalablement. Quel poids a la ministre vis-à-vis de ses pairs ? Est-ce uniquement Bercy qui dirige notre ministère ?

Alors, à quoi bon venir siéger en qualité de représentants du personnel au sein de la plus haute instance ministérielle, si tout est déjà décidé et placé dans les mains d'acteurs choisis et par avance détenteurs de La Vérité et du Bien-fondé ?... Le rôle du Comité Technique Ministériel n'est pas celui d'une chambre d'enregistrement !...

N'acceptant d'être ni des cédants de blanc-seing, ni des faire-valoir, les principales Organisations Syndicales du ministère de la Justice, UNSa Justice, Union FO Justice, CGT et FSU, représentant 13 des 15 sièges du Comité Technique Ministériel, soit près de 90% des 80 000 Fonctionnaires du ministère de la Justice, exigent le respect qui est dû à tous les Personnels de ce ministère ainsi qu'à leurs représentants. Par conséquent, elles exigent une communication loyale et transparente, conduite par la volonté d'échanger, de dialoguer et d'écouter les propositions des Organisations professionnelles représentatives du ministère de la Justice. Manifestement, ce n'est pas le cas !...

Paris, le 24 octobre 2017.